

Profil AGPR au Département de physique 2017-18

Sections du CNU : 28, 29, 30, 34

Formation exigée : Master de Physique, Agrégation de Sciences Physiques, option Physique

Profil enseignement : Le candidat devra pouvoir intervenir dans tous les enseignements théoriques et expérimentaux dispensés au Département de physique, en licence, master ou à la préparation à l'agrégation. Cet enseignement prendra la forme de travaux pratiques et encadrement de projets expérimentaux, ou de travaux dirigés. Il comportera également une participation aux concours (secrétariat pédagogique, test de sujet d'écrit).

Profil recherche : Le candidat devra effectuer son activité de recherche (thèse ou postdoc) dans l'une des équipes du Département de physique. Son projet de recherche, mentionnant l'équipe d'accueil et le nom du responsable, et décrivant les objectifs scientifiques devra être joint à son dossier de candidature.

Compétences requises : niveau d'études universitaires permettant d'intervenir dans l'ensemble des enseignements dispensés au département de physique, en travaux dirigés ou travaux pratiques. Aptitudes à poursuivre un travail de recherche en thèse ou postdoc dans une équipe du département de physique de l'ENS. L'expérience de recherche acquise lors de stages en laboratoire (pour les candidats en thèse) ou lors de la thèse (pour les candidats postdoctoraux) sera prise en compte en plus du dossier universitaire.

Pour de plus amples informations :

- Consulter le site de l'École : <http://www.ens.fr/>
- Consulter le site Web du département : <http://www.phys.ens.fr/>
- S'adresser à fauve@lps.ens.fr